

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DE LA DROME
COMMUNE DE CLERIEUX

Date de convocation et d'affichage :
18/02/2026

Publié le :
/02/2026

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL N° 03/2026**

Objet : Affectation du résultat 2025- Budget principal M57

L'an deux mil vingt-six le 25 février à 18 heures, le conseil municipal de la commune de Clérieux régulièrement convoqué par le Maire, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur LARUE Fabrice, Maire.

Présents : Mrs, Mmes LARUE Fabrice – ANGE Josianne – COMBRISSEON Jean-Luc – MANGIONE Sylvie – WOZNIAK Jean-Marie – BANC Jean-Pierre – ROUX Nicolas – GRANGER Anne-Marie – BOISSIEUX Thierry – AUROUX François – SALATA Philippe – BABILLON Agnès – BARRE Damien – LABLANQUI Jean-Marie – VEY-FARCE Cathy – GIROT Dominique – JUVENON Marie-Hélène

Excusés : ROBIN Christelle

Absent : PHILIBERT Carine

Procurations : ROBIN Christelle à ANGE Josiane

Jean- Marie WOZNIAK a été élu secrétaire de séance.

Monsieur le Maire expose :

Conformément à la réglementation en vigueur, le résultat de la section de fonctionnement doit être affecté prioritairement à la couverture du besoin de financement de la section d'investissement, y compris les Restes à Réaliser.

Le résultat 2025 de la section d'investissement est déficitaire et celui de la section de fonctionnement est excédentaire. Une partie de ce dernier sera affectée à la couverture du déficit constaté.

Les tableaux ci-après récapitulent tous les résultats ainsi que l'affectation proposée :

INVESTISSEMENT

Résultat de clôture 2025 (001 – Dépense)	12 422,09 €
--	-------------

FONCTIONNEMENT

Résultat de Clôture 2025	585 122,85 €
Affectation du Résultat (Recette au 1068)	286 584,60 €
Résultat de Fonctionnement (002-Recettes)	298 538,25 €

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal à l'unanimité :

- **REPORTE** en dépenses d'investissement (au compte 001) le déficit constaté de 12 422,09 € dans le Budget Primitif 2026.
- **AFFECTE** le montant de 286 584,60 € en recettes de la section d'investissement au compte 1068.
- **REPORTE** en recettes de fonctionnement (au compte 002) le reliquat de l'excédent pour un montant de 298 538,25 € dans le Budget Primitif 2026.

Ainsi fait et délibéré en séance les jours, mois et an susdits par les membres du Conseil Municipal soussignés.
Extrait certifié conforme.

Fait à Clérieux, le 26 février 2026

Le Maire

Fabrice LARUE

Le secrétaire de séance

Jean-Marie WOZNIAK